

# D.I.U : MEDECINE MANUELLE-OSTEOPATHIE (FMC MG-SPE)

## Equipe organisatrice

Il s'agit d'un D.I.U national dont le programme est comparable dans les facultés qui organisent cet enseignement : Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Paris VI, Paris XIII (Bobigny), Reims, Rennes, Rouen, Toulouse, Tours, Saint-Etienne, Strasbourg.

### Equipe organisatrice locale :

■ Pr J-C. ETIENNE (Directeur d'enseignement)

■ Pr Jean-Paul ESCHARD

(responsable d'enseignement théorique)

■ Dr Jean-Louis GARCIA

(responsable de l'enseignement pratique)

■ Dr François MARECHAL

(responsable de l'enseignement pratique).

## Objectifs

■ Approfondir les connaissances médicales concernant la pathologie mécanique de l'appareil locomoteur et les divers traitements manuels à lui appliquer comprenant en particulier les manipulations vertébrales et articulaires.

■ Répondre à la demande des médecins spécialistes éventuellement des généralistes afin qu'ils exercent ces techniques dans le cadre de leur activité habituelle. Cet enseignement s'inscrit dans le cadre de la formation médicale continue.

## Durée et organisation

Ce diplôme a une durée de 2 ans et comporte 300 h d'enseignement. L'enseignement théorique est effectué sous forme d'enseignements magistraux et d'enseignements dirigés de l'ordre de 100 h.

L'enseignement pratique comporte 150 heures d'enseignement en ateliers. L'enseignement clinique comporte au moins 25 séances dans des consultations et stages ayant une activité significative de manipulation vertébrale et articulaire.

Le nombre d'inscrits est limité à 14 par année.

Chaque demande d'inscription doit être formulée par écrit et accompagnée d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation.

## Conditions d'inscription

### Sont admis à s'inscrire :

- les médecins français et issus de pays de l'union européenne,
- les internes de spécialité à partir du 5<sup>ème</sup> semestre,
- les internes de médecine générale à partir du 3<sup>ème</sup> semestre,
- les médecins ou étudiants en 3<sup>ème</sup> cycle d'études médicales ressortissants de pays n'appartenant pas à l'union européenne ayant des titres admis en équivalence
- les étudiants en DIS à partir de leur 3<sup>ème</sup> semestre.

Sont admis à s'inscrire en seconde année les étudiants ayant validé la première année. Peuvent exceptionnellement s'inscrire directement en 2<sup>ème</sup> année les médecins n'ayant pas validé leur première année, mais justifiant d'une longue pratique de médecine manuelle après entretien préalable.

Les étudiants doivent faire l'objet d'une assurance spécifique et doivent présenter un dossier radiologique.

### Droits d'inscription hors droits universitaires :

500 euros pour les étudiants

1 070 euros pour les médecins thésés.

### Evaluation des connaissances

En première année, après 3 ou 4 séminaires, les candidats passeront un examen partiel théorique qui comptera pour moitié à la note finale des épreuves théoriques de première année.

Le contrôle des connaissances par ailleurs a lieu à l'issue de chaque année, se déroule en une seule session d'examen. Il comporte une épreuve théorique et une épreuve pratique. Pour être reçu, le candidat doit avoir la moyenne à chacune de ces épreuves.

### Renseignements

**Secrétariat du Professeur J-C. ETIENNE - Hôpital Sébastopol**

**48 rue de Sébastopol - 51100 REIMS**

**tél. 03.26.78.42.50**

**fax 03.26.78.44.80**